

## Faux tirage au sort et vrai numéro surtaxé

Les sollicitations téléphoniques contiennent souvent de fausses bonnes nouvelles.

L'accroche en vogue est l'attribution par tirage au sort d'un lot de 1 000 €, par chèque, en équivalent cadeaux ou en bon d'achat. L'interlocuteur s'appuie sur une marque de grande distribution connue (*INTERMARCHÉ, LECLERC*) pour crédibiliser l'appel. Bien évidemment, aucun grand distributeur n'est à l'origine de cette opération promotionnelle.

Un code gagnant vous est communiqué et vous devez appeler un numéro de téléphone dédié pour valider votre gain. Le nom d'une personne à contacter directement vous est communiquée et vient donc renforcer la crédibilité du scénario : « Vous pourrez ainsi choisir les cadeaux qui vous seront livrés à domicile. »

Le piège est tendu : le numéro qui vous a été communiqué correspond à un appel surtaxé. Toutes les astuces seront utilisées (*mise en attente pour consulter votre dossier, validation de différentes informations, délai donné pour choisir les cadeaux dans une liste*) pour faire tourner le compteur, ce qui impactera nécessairement votre facture téléphonique.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication :  
**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)